

Communes de France : définition, nombre et repères clés

Définir la commune et utiliser les sources officielles — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Maîtriser les définitions

- Une commune est la plus petite division administrative de base du territoire français. Elle existe juridiquement et organise la vie locale au plus près des habitants.
- Une commune n'est pas forcément une ville, car le mot commune désigne une unité administrative, tandis que le mot ville renvoie plutôt à un espace urbain ou à l'usage courant. Une commune peut donc être rurale ou très peu peuplée.
- Une commune possède notamment un maire et un conseil municipal. Elle a aussi un nom, une mairie et un code officiel.
- La commune sert par exemple à gérer l'état civil, l'organisation des élections, certains services de proximité et l'identification des adresses locales.

Exercice 2 — Vrai ou faux : éviter les confusions

- Faux. Toutes les communes ne sont pas des villes : certaines communes sont rurales ou comptent peu d'habitants.
- Vrai. Le nombre de communes peut évoluer à cause des fusions, des communes nouvelles et des mises à jour administratives.
- Faux. Le code INSEE est un identifiant officiel attribué à une commune, tandis que le code postal sert à l'acheminement du courrier et peut concerner plusieurs communes ou plusieurs secteurs.
- Vrai. L'INSEE, avec le Code officiel géographique, est une source de référence pour identifier officiellement les communes françaises.

Exercice 3 — Analyse d'un document décrit

- Il s'agit d'un jeu de données administratif officiel ou d'une page de données publiques présentant des informations sur les communes.
- Ce document est fiable car il provient du Code officiel géographique de l'INSEE, qui est une source officielle utilisée pour identifier les communes et leurs codes.
- Ce document permet d'associer à une commune son nom, son code officiel, son département ou sa région.
- La mise à jour régulière est importante car le nombre et la liste des communes peuvent changer, notamment lors de fusions de communes ou de créations de communes nouvelles.

Exercice 4 — Rédiger un paragraphe organisé

- Une réponse correcte doit expliquer qu'une commune française est un échelon administratif local de base. Elle possède un maire, un conseil municipal, une mairie, un nom et un code officiel. Elle sert à organiser la vie locale, par exemple l'état civil, les élections et certains services de proximité. Son nombre n'est pas totalement fixe, car il peut évoluer avec les fusions de communes, la création de communes nouvelles et les mises à jour administratives. Pour vérifier les informations officielles, il faut utiliser une source fiable comme l'INSEE et le Code officiel géographique.
- Les cinq expressions demandées doivent apparaître dans la réponse et être employées correctement : échelon administratif, maire, conseil municipal, INSEE, fusions de communes.